

n° 17
Février
2020

AUJOURD'HUI

Journal d'informations de la Commune de Fuveau

*MERCI pour tout ce que
vous m'avez apporté,
je m'en vais riche de vous...*



Page 10
DOSSIER :
LES ÉLECTIONS
MUNICIPALES
2020

Page 3
RETOUR
EN IMAGES

Page 9
INFORMATIONS
GÉNÉRALES

Page 14
ENVIRONNEMENT

Page 18
CULTURE

Page 20
ENFANCE

Page 21
SOCIAL

Page 22
URBANISME

Page 22
TRAVAUX

Page 25
SPORT

Page 26
ÉTAT CIVIL

Page 27
TRIBUNE

CHÈRES FUVELAINES, CHERS FUVELAINS, MES CHERS AMIS

Ce n'est pas sans émotion que je rédige pour vous ce dernier éditorial.

Je pense que la gestion d'une ville comme Fuveau doit se faire dans la convivialité, dans le respect de l'autre, et non pas dans la polémique engendrée bien souvent par la méconnaissance des dossiers ou de la critique « gratuite » et non constructive.

L'objectif de cette municipalité a été de rester attentif au bien-être de tous les fuvelains, jeunes ou moins jeunes, de répondre, autant que faire ce peu, à leurs demandes, de les concerter lorsqu'un projet les impactait.

Je tiens particulièrement à remercier toutes les associations, qui, grâce à leurs bénévoles, animent et font vivre le village. Il me semble qu'alors que les circonstances actuelles, avec les politiques de dénigrement et l'utilisation abusive des réseaux sociaux qui encouragent, parfois, l'agressivité, que nous devons, nous fuvelains, continuer à montrer l'exemple en travaillant dans la dignité, la légalité et au mieux de vos intérêts.

C'est ce que j'ai tenté, pendant ces 6 années, avec mes élus de vous offrir.

Jean d'Ormesson a dit un jour « *Tout le bonheur du monde est dans l'inattendu* ». Je vous souhaite donc une multitude de petites et grandes surprises, ainsi que la santé et l'optimisme pour en profiter.



Hélène ROUBAUD-LHEN
Maire,
Vice-Président du Territoire
du Pays d'Aix



Cérémonie du 11 novembre



Vœux de Mme le Maire le 11 janvier



A l'issue du dernier conseil municipal du 10 février 2020, Hélène Lhen a été remerciée par les élus pour ses 6 années de mandat



Mme le Maire a remercié les élus qui ne se représentent plus et leur a décerné la médaille de la Ville

24
Nov.

L'Amicale du Personnel Municipal a enchanté les agents et leurs accompagnants avec une **journée orientale** au domaine du Billardier à Tourves. Une quarantaine de personnes ont profité d'un spectacle cabaret/oriental, d'un couscous royal et d'une après-midi dansante.



La **soirée d'accueil des nouveaux Fuvelains** s'est tenue le 29 novembre en présence de Mme le Maire, d'élus du Conseil Municipal et d'une trentaine de nouveaux fuvelains. Après les discours de bienvenue et la présentation des élus et des chefs de service, tous ont pu discuter autour du verre de l'amitié.

NOËL

6 au 8
Déc.

Le **marché de Noël**, organisé par l'association des commerçants « Fuveau Cœur de Vie » a, une nouvelle fois, été couronné de succès.

Environ 70 exposants étaient présents et les visiteurs ont été nombreux. Les enfants ont eu plaisir à écouter le Père Noël et son lutin coquin chanter et ont profité des animations qui ont eu lieu tout le week-end (maquillage, petit train, photo avec le Père Noël). Une belle réussite, félicitations !

7
Déc.

Cette année, l'Amicale du Personnel Municipal a choisi de réaliser **le Noël des enfants** à Marineland. Une cinquantaine d'enfants de 2 à 13 ans, accompagnés de leurs parents, ont profité d'une journée entière à arpenter le parc.

Ils ont découvert les animaux marins grâce aux représentations des otaries, des orques, des dauphins et d'une animation pédagogique sur les ours, les requins et les dauphins. La remise des cadeaux aux enfants et le goûter ont eu lieu sur place en présence du Père Noël. Enfants et adultes sont repartis, avec en tête, pleins de bons souvenirs !

Bravo aux membres du Bureau de l'Amicale et au Président, Denis Jund, pour avoir organisé cette journée.

14
Déc.

Le C.C.A.S. a organisé le traditionnel repas de Noël pour 120 personnes en présence d'Hélène Lhen, le Maire, de Marielle Veuillet, Adjointe déléguée à l'Action Sociale et de Françoise Côme Hauc, Conseillère Municipale déléguée au 3ème âge.

14
Déc.

Mme Roubin, nouvelle Présidente de l'association **Entraide Solidaire 13** a organisé son **1^{er} repas de Noël**. Hélène Lhen, le Maire était présente accompagnée de Françoise Cômes Hauc, Elue déléguée au 3ème âge, et de Jean-Claude Ferraud et Patricia Saez, Conseillers départementaux. Cette journée a été un franc succès grâce à un bon repas, une après-midi dansante et surtout grâce aux bénévoles !



Les membres du **Club du 3^{ème} âge** ont, eux aussi, eu leur **repas de Noël**. Un repas intergénérationnel grâce à la venue des élèves de l'école Ste Marie qui ont offert aux 95 personnes âgées une belle démonstration de chant. Bravo à eux et aux bénévoles : Jackie, Monique, Didier, Rudy, Lena, Solange, Rola, Karine et Sonia !



Plus de 1200 adultes et 200 enfants ont participé à **la Fuvelaine** cette année, un record !

C'est l'association Courir à Fuveau qui organise chaque année cette manifestation, composée de 3 circuits (7,7km, 15,2km et pour les enfants). Cet évènement a permis de récolter 500€ au profit de l'Association Française du Syndrome d'Ondine (AFS Ondine) mais aussi d'offrir aux associations caritatives fuvelaines les denrées excédentaires du buffet.

Bravo aux 130 bénévoles qui ont œuvré pour la réussite de cette journée.

Félicitations à Yohan Peisson et Margot Duval (15,2km) et à Thibaud Baudoin et Emma Durand Poudret (7,7km) pour leurs 1^{ères} places.



7
Janv.

Les derniers **vœux du mandat de Mme le Maire** ont fait salle comble avec plus de 600 personnes. Un film de présentation sur notre joli village et un diaporama des évènements et des réalisations de l'année 2019 ont été diffusés.

Mme le Maire a chaleureusement remercié son équipe municipale pour ces 6 années de travail ainsi que les services municipaux et toutes les personnes qui contribuent au bon fonctionnement et au dynamisme de Fuveau.

La soirée a continué en musique grâce à l'Orchestre Philharmonique du Pays d'Aix, dirigé par Jacques Chalmeau, qui a rendu hommage à Rimski Korsakov en interprétant « Shéhérazade » et « Capriccio Espagnol ». Pour finir, le public a pu se restaurer avec le buffet préparé avec soin, le matin même, par de nombreux bénévoles, dont Mme le Maire avait fait l'éloge.



12 et 19
Janv.



Le Cercle Saint Michel a joué la traditionnelle Pastoral Maurel : l'arrivée de Jésus dans notre région. Bravo aux acteurs bénévoles de nous faire revivre ce bon moment, chaque année.

24
Janv.

Les agents municipaux sont, chaque année, invités par Mme le Maire et son conseil municipal aux **Vœux au personnel**. Mme le Maire et Jean-Paul Blais, Adjoint délégué au personnel, ont chaleureusement souhaité leurs meilleurs vœux aux agents et les ont remerciés pour le travail fourni tout au long de l'année. Mme Vic Massol, Directeur Général des Services a également pris la parole pour remercier tous les personnels de la Mairie de Fuveau pour leur implication, leur disponibilité et leurs compétences. Elle conclut avec cette phrase riche de sens « Se réunir ensemble est un début, travailler ensemble est un progrès, rester ensemble est la réussite ». Un buffet était proposé pour clôturer cette soirée.

25
Janv.

Le Cercle St Michel a organisé un concours de **crèches provençales** pour la 2ème année consécutive. Les participants avaient le choix entre plusieurs catégories de crèches :

- provençales avec santons d'argile,
- d'enfants de moins de 12 ans,
- avec santons habillés,
- faisant l'objet d'automatismes, sonorisations, éclairage,
- d'extérieur, vitrines et espaces collectifs.

14 fuvélains ont participé à cette 2ème édition et 6 d'entre eux ont reçu un prix : Nathalie Barra (1er), Elisabeth Long-Brun (2ème), Chantal Ivaldi (2ème ex-aequo), Jean-Marc Ivaldi (3ème), Mathieu (catégorie automatisme) et Romain Lagier (moins de 12 ans). Félicitations à tous les participants !



25
Janv.

Dans le cadre de l'association des commerçants « Fuveau cœur de vie » et pour les 3 ans de la boutique « Au petit bonheur la chance », Malileh, la gérante a organisé un défilé qui a animé le cœur du village, avec l'appui logistique des Services Techniques et de la Police Municipale.

De nombreux mannequins d'un soir (clients de la boutique) ont présenté avec savoir-faire les modèles vendus dans le commerce. La soirée a eu un vif succès et les spectateurs étaient nombreux.

Vin et chocolat chauds étaient offerts à tous.



7
Fév.

Mme le Maire et ses élus ont accueilli 8 jeunes majeurs pour leur remettre leur carte électorale. Un geste pour les inciter à agir en citoyen en allant voter.

VOUS CONNAISSEZ L'OFFICE DE TOURISME DE FUVEAU ?

Située au 5 cours Leydet, il vous accueille du lundi au samedi de 9h à 12h et du mardi au vendredi de 14h30 à 17h30 (horaires d'hiver). Outre ses missions d'accueil et d'information (pour les visiteurs comme pour les locaux), il propose à la vente des produits locaux tels que miels, céréales, pâtes, savons, santons, vins...

Élaborés dans la vallée de l'Arc. Plus de 1000 touristes ont fréquenté l'Office en 2019 !

L'office est porteur du développement de la filière Tourisme Durable au sein du Pays d'Aix (Métropole Aix Marseille Provence) et participe à des projets de mise en valeur des productions locales par le biais de sentiers de randonnées comme le GR© de Pays « Provence, mines d'énergies » et le sentier « Dans l'esprit de Sainte-Victoire ».



N'hésitez pas à aller les voir pour vous informer de ce qui se passe sur notre beau territoire, à consulter le site internet www.fuveau-tourisme.com et à suivre leur page Facebook (Office de Tourisme de Fuveau).

LES LETTRES AU PÈRE NOËL

La boîte aux lettres du Père Noël a eu un grand succès cette année. Ce sont plus de 300 lettres qui y ont été déposées. Les petits lutins ont pu répondre à 250 d'entre elles et pour cause : attention, pour l'année prochaine, pensez à mettre l'adresse de votre enfant pour que le Père Noël puisse lui répondre personnellement !



SIGNATURE DE LA CONVENTION DU COMPTE FINANCIER UNIQUE

Le 27 décembre, Mme le Maire a signé la convention du Compte du Financier Unique en présence de Mme Bagousse, Adjointe déléguée aux Finances, M. Botto, représentant le Directeur Régional des Finances Publiques PACA, M. Ambrosino, Responsable de la division du secteur public local et M. Tessier, Responsable de la Trésorerie de Trets. Seules deux communes des Bouches-du-Rhône ont eu la chance d'être sélectionnées par le Ministère des Finances pour expérimenter le Compte Financier Unique : Fuveau et Salon-de-Provence. Fuveau est la 1^{ère} commune de France à signer la convention, sur les 100 sélectionnées.

Cette expérimentation, qui durera 3 ans (de 2020 à 2022) permet à la Commune de remplacer ses deux Comptes « Administratif » et « de Gestion » par ce Compte Financier Unique. Ce nouveau compte doit permettre de simplifier les processus administratifs et de rendre plus lisibles et transparents les comptes locaux.

Les prochaines élections municipales vont avoir lieu **les dimanches 15 et 22 mars**. Les conseillers municipaux sont élus (pour un mandat de 6 ans) au suffrage universel direct par les électeurs français et européens (sauf les anglais) inscrits sur les listes électorales.

Vous ne serez pas présent sur la Commune ces deux jours-là ? Votez par procuration !

L'électeur absent le jour de l'élection peut choisir une personne qui vote à sa place. Cette personne doit, bien entendu, respecter les consignes données par l'électeur absent. Pour ce faire, l'électeur absent doit, au plus tôt, établir une procuration.

A qui peut-on donner une procuration ?

1^{ère} condition : l'électeur et la personne qui vote à sa place doivent être inscrits sur les listes électorales de la même commune.

2^{ème} condition : le jour du vote, un électeur ne peut pas détenir plus de 2 procurations, et 1 seule d'entre elles peut être établie en France (la 2^{ème} à l'étranger ou 2 procurations à l'étranger).

Comment faire la démarche ?

L'électeur est en France mais pas dans la Commune où il est inscrit	L'électeur est à l'étranger
<p>L'électeur doit se présenter en personne et utiliser un formulaire :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Dans un commissariat de police (où qu'il soit) • Ou dans une gendarmerie (où qu'elle soit) • Ou au tribunal dont dépend son domicile • Ou au tribunal dont dépend son lieu de travail <p>Le formulaire est disponible sur internet, à remplir, imprimer et à remettre en personne à la gendarmerie, à la police ou au tribunal.</p> <p>Soit remplir le formulaire papier disponible à la gendarmerie, à la police ou au tribunal.</p>	<p>L'électeur doit se présenter en personne au consulat ou à l'ambassade et utiliser un formulaire.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le formulaire est disponible sur internet, à remplir, imprimer et à remettre en personne au consulat ou ambassade • Soit remplir le formulaire papier disponible au consulat ou à l'ambassade.

Le déroulement du vote

L'électeur qui doit voter à la place de celui absent ne reçoit aucun document. C'est à l'électeur qui lui a donné procuration de l'informer du fait qu'il devra voter à sa place et du numéro de son bureau de vote.

Le jour du vote, l'électeur qui a reçu procuration doit :

- Avoir sa propre pièce d'identité,
- **Se présenter au bureau de vote de l'électeur absent,**
- Voter au nom de ce dernier en respectant les mêmes règles que les autres électeurs.

La répartition des sièges au conseil municipal

Pour les communes de plus de 10 000 habitants, comme Fuveau, ce sont 33 conseillers qui sont élus, répartis entre la majorité et la minorité.

Lors du premier tour, si une liste obtient la moitié des voix +1 (majorité absolue des suffrages exprimés), la moitié des sièges lui est attribuée. L'autre moitié est proportionnellement répartie entre toutes les listes ayant obtenu plus de 5% des suffrages exprimés. Si aucune liste n'obtient la majorité absolue, un second tour est organisé.

Lors du second tour, seules les listes ayant obtenu au moins 10% des suffrages au 1^{er} tour peuvent se maintenir. Le mode de scrutin prévoit la possibilité de fusion entre les listes pouvant se maintenir. Toute liste ayant obtenu plus de 5% des voix au 1^{er} tour peut fusionner avec une ou plusieurs listes ayant obtenu plus de 10%. La répartition se fait comme au 1^{er} tour : prime majoritaire avec répartition proportionnelle à la plus forte moyenne.

A Fuveau

- 7 bureaux de vote sont répartis sur la Commune
- 7 803 électeurs sont enregistrés dont 93 nouveaux électeurs de 18 ans (en date du 22 janvier 2020)
- Les bureaux de vote seront ouverts de 8h à 18h.

LE BUDGET PRIMITIF

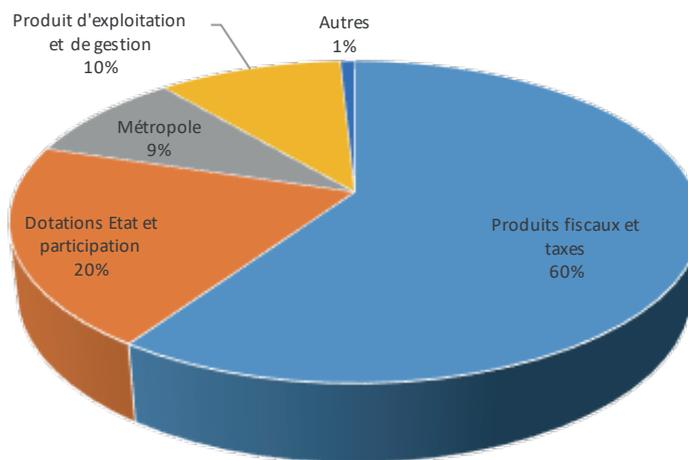
Le budget 2020 de la Commune s'élève à 15 499 267 € et se divise en 2 parties :

- La section de fonctionnement : 11 071 012 €
- La section d'investissement : 4 428 255 €

Le fonctionnement

Les **recettes réelles de fonctionnement**, en augmentation (4%) par rapport à 2019, sont de 11,09 M€ :

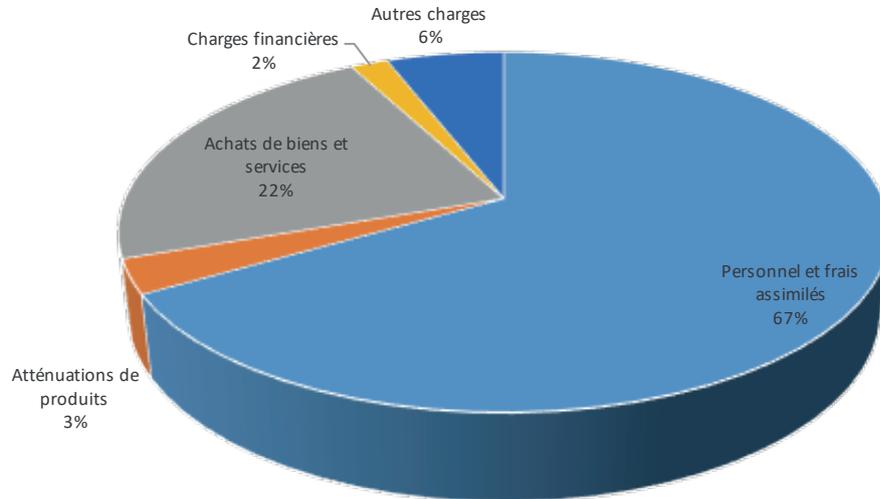
Ventilation des recettes



Produit fiscaux et taxes	Dotations État et participations	Métropole	Produits d'exploitation et de gestion	Autres
6,6 M€	2,24 M€	1,02 M€	1,14 M€	0,09 M€

Les **dépenses réelles de fonctionnement** sont également en augmentation (3%) par rapport à 2019 sont de 9,16 M€ :

Dépenses réelles de fonctionnement



Personnel et frais assimilés	Atténuations de produits	Achats de biens et services	Charges financières	Autres charges
6,1 M€	0,28 M€	2,06 M€	0,17 M€	0,54 M€

La **hausse de la capacité d'autofinancement** dans la section de fonctionnement (1,9 M€ de différence entre les recettes et les dépenses) permet de maintenir un niveau élevé d'investissement.

L'investissement

Grâce aux marges de manœuvre dégagées, Fuveau maintient un niveau d'investissement régulier. Les principales orientations :

- L'amélioration croissante du cadre de vie des habitants,
- La poursuite de l'effort de rénovation des équipements publics de proximité,
- Une nouvelle ambition pour les services de la Ville : le 100% dématérialisation,
- Le développement des investissements d'avenir pour une meilleure attractivité de Fuveau.

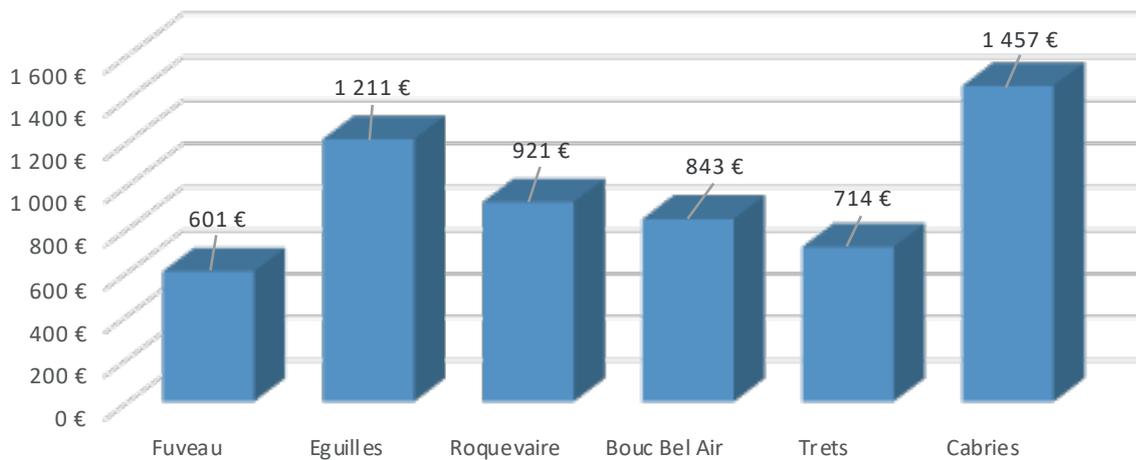
Les principales opérations d'équipements :

- Acquisitions foncières : 219 391 €
- Bâtiments communaux : 369 730 €
- Aménagements urbains et espaces publics : 2 245 432 €
- Petite Enfance : 77 200 €
- Écoles et enfance jeunesse : 255 050 €
- Environnement et cadre de vie : 268 000 €

La dette au 1^{er} janvier 2020

Encours de la dette / habitant (dette depuis la création de la Mairie)	Annuité / Habitant (dette de l'année)
Fuveau : 601 € / habitant Moyenne : 842 € / habitant	73 €/habitant 108 €/h habitant

Graphique de la dette au 1^{er} janvier 2020



La masse salariale au 1^{er} janvier 2020

La masse salariale équivaut à 6 100 000€ et représente 164 agents.

UN BUDGET RESPONSABLE

La municipalité a fait le choix en 2020 :

- Continuer à stabiliser la dette de la Ville
- Respecter l'engagement pris devant les Fuvelains de ne pas augmenter les impôts locaux
- Poursuivre la recherche d'économies afin de stabiliser les charges de fonctionnement général des services
- Accroître sa capacité d'autofinancement pour mener à bien des investissements ambitieux.

UN BUDGET AMBITIEUX

Les marges de manœuvre dégagées permettent à la Ville de continuer à investir massivement pour les Fuvelains

- Une priorité aux écoles et à la jeunesse
- La préservation et le développement d'espaces de loisirs et des espaces verts de la Ville

LE PÔLE RESSOURCES ET PRÉVENTION

Autrefois dénommé le service Finances et Ressources Humaines, il a fusionné en 2018 pour devenir le Pôle Ressources et Prévention. Il est composé de 5 personnes : Kheira Khamri, la responsable, Aline Merono, Carole Belviso, Isabelle Volant et Denis Jund.



Les missions de ces agents :

- Préparation et exécution du budget,
- Gestion des marchés publics
- Gestion du personnel (gestion de la masse salariale, des carrières des 164 agents et des remplacements),
- Gestion du parc de véhicules, carburant, téléphonie,
- Gestion des instances de décision concernant le personnel (Comité Technique et Comité d'Hygiène de Sécurité et des Conditions de Travail).

Comité Technique (CT), qu'est-ce que c'est ?

Le CT est composé d'élus municipaux, de représentants du personnel (agents municipaux) à parité, d'un agent de prévention et de représentants des services (souvent le Directeur Général des Services et le Responsable des Ressources Humaines). Il est créé au sein de chaque collectivité employant au moins 50 agents. Les membres sont élus pour un mandat de 6 ans. Actuellement, à Fuveau, cela fait un peu plus d'un an que l'élection a eu lieu (6 décembre 2018). Il reste donc 5 ans de mandat pour les membres du personnel, les futurs conseillers municipaux, quant à eux, seront élus au sein du Conseil pour représenter la collectivité en avril 2020.

Le Comité Technique se réunit 2 à 3 fois par an. Il a la responsabilité de prendre des décisions concernant l'organisation et le fonctionnement des services et est informé des décisions du Maire (Chef du personnel) ou des modifications statutaires émanant d'instances supérieures. Depuis le 1^{er} janvier 2020, il a également repris le rôle du Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail (CHSCT).

Depuis 2014, le CT a mis en place les actions suivantes :

- Compte épargne temps
- Approbation de la charte des ATSEM
- Mutuelle Communale
- Nouveau régime indemnitaire et prime d'ancienneté
- Nouvelle organisation des services et réorganisation de locaux
- Registres de sécurité et du Document Unique
- Installation des produits d'entretien ECO LABEL
- Chèques déjeuners
- Formation aux gestes de premiers secours
- Formation à la manipulation des extincteurs et des défibrillateurs.

La Commune a choisi de former un agent pour disposer en interne d'un référent prévention. Il assure le suivi du Document Unique (document évaluant les risques pour la santé et la sécurité des agents) et du Plan Communal de Sauvegarde (utile pour planifier les actions à réaliser en cas d'évènements majeurs naturels, technologiques ou sanitaires).

Concernant la formation SST (Sauvetage Secourisme au Travail), depuis 2011, se sont 54 agents qui ont suivi la formation (14h) et qui sont « recyclés » tous les 2 ans (Maintien des Acquis de 7h). Six élus municipaux ainsi que 25 associations ont également été formés ainsi qu'à l'utilisation des défibrillateurs. Pour l'initiation à la manipulation des extincteurs, depuis 2015, 51 agents (crèches, écoles et service Enfance Jeunesse) y ont eu accès. Il gère également les visites médicales de la Médecine du Travail ainsi que le suivi et la maintenance des 5 défibrillateurs de la Commune. Un 6ème va bientôt être installé dans la salle de la Galerie.

UN NOUVEAU SITE DE COMPOSTEURS COLLECTIFS

C'est en septembre que ce nouvel espace s'est ouvert sur une parcelle communale, permettant l'implantation de 3 composteurs. 19 familles, composées de 31 adultes et 22 enfants, habitant dans les rues du Midi, du Soleil et rue Monet, vont pouvoir profiter de cet aménagement, installé à leur demande. Dans le cadre de l'Agenda 21, un site identique avait été créé Rue du Nord en 2015 et qui fonctionne très bien.

Les participants à ce nouveau projet vont donc pouvoir se lancer dans cette expérience qui leur permettra d'améliorer leur gestion des déchets tout en récoltant une bonne terre pour les jardins et jardinières.

Vous habitez dans ce quartier et vous êtes intéressé(e) pour rejoindre ce collectif ?

Contactez Lydia Repossi, chargée de mission Agenda 21 qui vous expliquera comment procéder :

06 09 23 58 99 ou lrepossid@mairie-fuveau.com



REMISE DU LABEL "TERRITOIRE DURABLE" NIVEAU 2

Pour valoriser les territoires engagés dans une démarche de développement durable, l'État (Dreal - Provence Alpes Côte d'Azur), la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur & l'ARPE - ARB, présidée par Mireille Benedetti, ont remis le 9 décembre à Lourmarin le label de niveau 2 à la Commune, représentée par Jean-Paul Blais, Adjoint délégué au développement durable et à l'Agenda 21 et Lydia Répossi, chargée de mission Agenda 21. Seules 22 communes et collectivités ont été labellisées dans la région Sud.

En effet, la Municipalité est engagée depuis 2010 dans un Agenda 21. La Commune s'est appuyée sur différentes instances de concertation (Comité de pilotage, de suivi et d'évaluation, comité de végétalisation, écogroupe) pour faire participer les habitants.

La création d'un poste d'économe de flux, l'amélioration de la performance énergétique de l'éclairage, la mise en place de composteurs collectifs autogérés, l'Atlas de la biodiversité communal lancé en 2018, la création d'un écogroupe avec les associations pour travailler sur les écomanifestations, le 50% de bio dans les cantines, l'opération anti-gaspillage alimentaire dans les écoles ou encore la mise en place de l'opération «commerces engagés» pour 17 commerces : toutes ces actions ont permis à la Fuveau d'obtenir ce label.

Merci à Jean-Paul Blais pour son investissement pendant ces années de mandat.





FUVEAU VILLE PROPRE

Cette année encore, l'opération « Fuveau Ville Propre » a eu lieu en décembre.

Organisée par la Commune en partenariat avec les associations Courir à Fuveau, Vivre Ensemble à la Barque, Recyclo 1000 et GUS Glaneurs Urbains Solidaires, cette matinée de ramassage des déchets a rassemblé une centaine de personnes adultes et enfants confondus. 11 secteurs ont pu être nettoyés et les résultats sont alarmants : 14 sacs de verres, 59 sacs de déchets recyclables, 52 sacs de déchets non recyclables et 3 tonnes d'encombrants de toute nature (gravas, électroménagers, morceaux de voiture, piles, matelas, pneus, palettes etc). Il est temps d'être responsable de nos déchets et de les mettre au bon endroit ! Bravo aux bénévoles qui ont aidé à améliorer le cadre de vie de Fuveau !



DÉCHETS SAUVAGES



Vos Services Techniques organisent encore trop souvent des opérations « coup de poing » afin de nettoyer les sites de déchets sauvages laissés majoritairement par les fuvelains.

- des mégots de cigarettes à proximité des aires de jeux des enfants et un peu partout sur la voie publique,
- des sacs de fast-food directement jetés depuis un véhicule dans les campagnes,
- des sacs-poubelles déposés en dehors des jours de collecte,
- des matériaux, des pots de peinture, des résiduels de travaux etc, sur des espaces privés et publics,
- des bouteilles en verre, des canettes de soda, des débris alimentaires dans les campagnes et espaces boisés,
- des déjections canines sur les trottoirs.

Le constat est inquiétant et déplorable. Il existe pourtant 3 déchetteries à proximité (Gardanne, Rousset, Meyreuil), entièrement gratuites, des containers de collecte et des containers de tri sélectif !

Ces dépôts sauvages sont de plus en plus nombreux et quotidiens sur la Commune. Le manque de civisme voire l'agressivité de certains a contraint la Municipalité à se doter d'une réglementation lui permettant de sévir et de pénaliser financièrement les contrevenants.

Le Conseil Municipal du 25 mars 2019 a délibéré pour tarifier les enlèvements de déchets.

FRAIS ENGAGÉS PAR LA COMMUNE A REMBOURSER PAR LE RESPONSABLE DU DÉPÔT	
Type de déchets	Tarification
Enlèvement d'un dépôt sauvage	100 € le 1 ^{er} mètre cube
Enlèvement au-delà de 1 m ³	200 € par tranche de 1m ³
Type d'intervention	Tarification
Déplacement d'une laveuse	200 €
Déplacement d'un véhicule de collecte	300 € - forfait ½ journée
Déplacement d'un tractopelle	300 € - forfait ½ journée
Mise à disposition d'un agent	21,51 € de l'heure

CONTRAVENTIONS AU CODE PÉNAL, CODE DE LA VOIRIE ROUTIÈRE ET RÈGLEMENT SANITAIRE DÉPARTEMENTAL	
Infractions	Sanctions pénales
Abandon ou dépôt par une entreprise ou producteur	2 ans de prison et 75 000 € d'amende
Abandon ou dépôt par un particulier	Contravention 150 €
Abandon ou dépôt par un particulier transporté par un véhicule (remorque comprise)	Contravention 1 500 €
Déjection animale, dépôt d'ordure, déchets, matériaux, liquides insalubres ou tout autre objet de quelque nature qu'il soit, y compris en urinant sur la voie publique	Contravention 68 €
Non-respect des règles de collecte des ordures ménagères	Contravention 450 €
Non-respect des mesures générales de propreté et de salubrité sur le domaine public et ses dépendances	Contravention 450 €
Déversement de vidanges de produits ou éléments souillés sur la voie publique	Contravention 1 500 €

De plus, la responsabilité de la personne ayant déposé les déchets peut être engagée sur la base de l'article 1240 du Code civil.



LE CONCERT DES PROFS LES OLYMPIADES DE LA MUSIQUE, UN VRAI TRIOMPHE !

Un défi de taille attendait cette saison l'équipe des professeurs de l'école de musique municipale : s'emparer du Gymnase Font d'Aurumy pour leur concert annuel au profit des Resto du Cœur afin de ne laisser aucun spectateur sur la touche.

En effet, il y a une huitaine d'années l'équipe avait dû doubler la représentation pour ne pas dépasser les limites d'accueil de la salle de la Galerie. Or, depuis deux ans déjà, ces deux séances ne suffisaient plus non plus à satisfaire la demande du public. Alors il ne restait plus qu'à investir le gymnase... et le pari a été gagné avec environ 650 spectateurs venus assister au show des enseignants musiciens, véritables bêtes de scène aguerries aux répertoires les plus variés depuis le jazz le plus pointu à la pop anglaise bien connue en passant par l'opéra et les grands maîtres du classique sans oublier les standards de la chanson française.

Avec plus de spectateurs, l'ampleur des dons aux Restos du Cœur s'est accrue et c'était bien là l'objectif. En effet, 460 € et 485 kg de produits ont été récoltés. Si l'essai a bien été transformé en triomphe, c'est certes grâce aux talents de l'équipe du pôle culturel Jean Bonfillon mais aussi grâce au soutien des bénévoles de l'association, des Services Techniques et de la Police Municipale.





DES ÉTOILES DANS LES YEUX ET DES CONTES PRÈS DU COEUR... TOUJOURS EN MUSIQUE !



Conférence de Thibaut Canuti

A la suite de la fête de la science en octobre, la bibliothèque déroule son programme d'animations autour de l'astronomie : après avoir profité du **planétarium Pereisc**, suivi les tribulations de Boris Crack dans le cadre de la manifestation métropolitaine « Lecture par Nature », le public était invité le 11 février dernier à une conférence de **Thibaut Canuti**, Conservateur en chef des bibliothèques. Il s'agissait de faire la lumière sur la vie extraterrestre et autres OVNI dans le cinéma ! Pour les plus petits, c'était lors de la manifestation nationale « La Nuit de la lecture » que le pôle culturel les a initiés aux mystères du système solaire au travers du spectacle « Lili la plus étoile de tout l'univers » de la **compagnie Alatoul**, mêlant science, conte et musique en live. **Ce projet au long cours a touché pas moins de 28 classes de la commune dans le cadre des EAC (éducations artistiques et culturelles) proposés par la bibliothèque.**

Les adultes n'étaient pas en reste cet hiver, passant du rire aux larmes que ce soit avec **Nelly B.** enfermée toute une nuit dans une bibliothèque ou avec la compagnie **On verra ça demain** et sa lecture de « Tropiques de la violence » ou encore avec la fameuse **Cathy Heiting** et ses Groove Ménestrels plongeant le public au cœur du « Conte du petit bois pourri » dans un final endiablé dansant sur scène tel les sorcières de Salem !

Conte et musique sont les deux autres fils rouges de la saison comme en témoigne le ballet « Dis à quoi tu dances ? » de la **compagnie 6e dimension**, qui revisitera le 26 mars prochain les répertoires de Grimm & d'Andersen.

Puis toute la population est chaleureusement invitée à venir parader aux côtés de l'école de musique pour le carnaval dont le **thème est « La musique dans la peau »** le samedi 28 mars.

Ensuite, le 03 avril l'ambiance se réchauffe encore d'un cran avec le concert d'**Aude Publes** et ses musiciens latino. Enfin « Jazz sous les platanes », le concert de l'atelier jazz emmené par Nicolas Reboud depuis 2018 reviendra le 30 avril pour le plus grand plaisir des élèves et du public. Les élèves s'entraînent d'ailleurs tout au long de l'année au cours des Jazz jam sessions car si l'entrée est libre dans la limite des places disponibles la scène est réservée aux élèves.

Autres dates à retenir : les 5 et 6 juin, week-end festif pour l'école de musique qui présentera ses concerts de fin d'année à la galerie.

Comme chaque année, la bibliothèque doit rendre des comptes au ministère de la culture, c'est donc l'occasion d'évaluer les dispositifs et la fréquentation. Et bien force est de constater que depuis la mise en place en 2017 des « EAC », le taux d'inscrits actifs se renforce légèrement quand la quantité de transactions s'envole soufflant les records de 2012 passant la barre des 56 000 prêts ! Bravo l'équipe !!



«Conte du Petit Bois Pourri»



Thibaut Canuti dans le cadre des EAC

LA PETITE ENFANCE FÊTE NOËL

Le concours du « pull le plus moche » a été lancé à la crèche les Moussaillons lors de la fête de Noël. L'équipe pédagogique et les parents ont tous joué le jeu. Des ateliers parents enfants ont été organisés ainsi qu'une séance photo immortalisant le concours, tout ceci autour d'un goûter.

Leï Parpaïouns ont fêté aussi Noël sur la semaine, en organisation un marché de Noël au sein de la crèche, un moment festif avec les parents en proposant des ateliers parents enfants et bien sûr un repas de Noël pour les 2 crèches.



Le RAM Territorial, quant à lui, a offert aux petits et aux grands le spectacle « Sur les flots » par la fuvelaine Cécile Rattet de la compagnie « Les petits pois sont rouges and co », suivi par une collation festive. 35 enfants accompagnés de 16 assistants maternels agréés ont participé à ce moment convivial.

Noël a aussi été fêté lors d'une activité au RAM en autonomie autour d'un goûter, de contes de Noël joués sur un raconté tapis et de chants en langue des signes.

CHANDELEUR AU RAM EN AUTONOMIE

Cette année au RAM en autonomie, le tour du monde est à l'honneur. Pour la chandeleur, le pays visité était le Canada, avec au menu pancakes confectionnés par les enfants, sirop d'érables et autres garnitures. Durant la cuisson, les enfants ont peint des flocons de neige avec leur main.





Atelier lecture d'extraits



Yoga du rire



Atelier pâtisserie

Les ateliers pour le Bel âge

Le C.C.A.S. a continué à mettre en place des ateliers pour le bel âge et ce, depuis 2016.

Le **yoga du rire**, nouvelle activité du lundi matin qui aura lieu jusqu'à la fin mars a été plébiscité.

Il en est de même avec l'**atelier pâtisserie** où les « pâtisseries » ont pu apprendre comment réaliser les recettes du Paris-Brest, de la Pavlova et du Art cake design de la Saint Valentin.

Un **atelier lecture** d'extraits des œuvres nouvelles a aussi été proposé par la bibliothèque.

Les services techniques municipaux aménagent actuellement une parcelle des jardins partagés avec des potagers hauts afin que notre bel âge puisse jardiner pour les beaux jours.

Et enfin, le Scrabble est toujours au rendez-vous tous les vendredis après-midi de 14h à 16h dans la salle du conseil municipal.

L'inscription à ces ateliers se fait auprès du CCAS 04.42.65.65.03.



Jardins partagés

Les permanences juridiques gratuites au CCAS

Le **notaire** vous reçoit tous les 1^{ers} jeudis matins de chaque mois. L'avocat vous reçoit tous les 2^{èmes} jeudis matin un mois sur deux.

Pour prendre rendez-vous avec l'avocat ou le notaire, merci de contacter le C.C.A.S. 04.42.65.65.03

Le conciliateur vous reçoit le mardi matin sur rendez-vous au 04.42.65.65.00

La prochaine permanence se tiendra le 17 mars.

Retrouvez sur le site de la mairie (www.mairiedefuveau.fr)
un espace emploi où sont regroupées des offres d'emploi régulièrement mises à jour !

LES TARIFS DE LA RÉGIE DES EAUX DU PAYS D'AIX

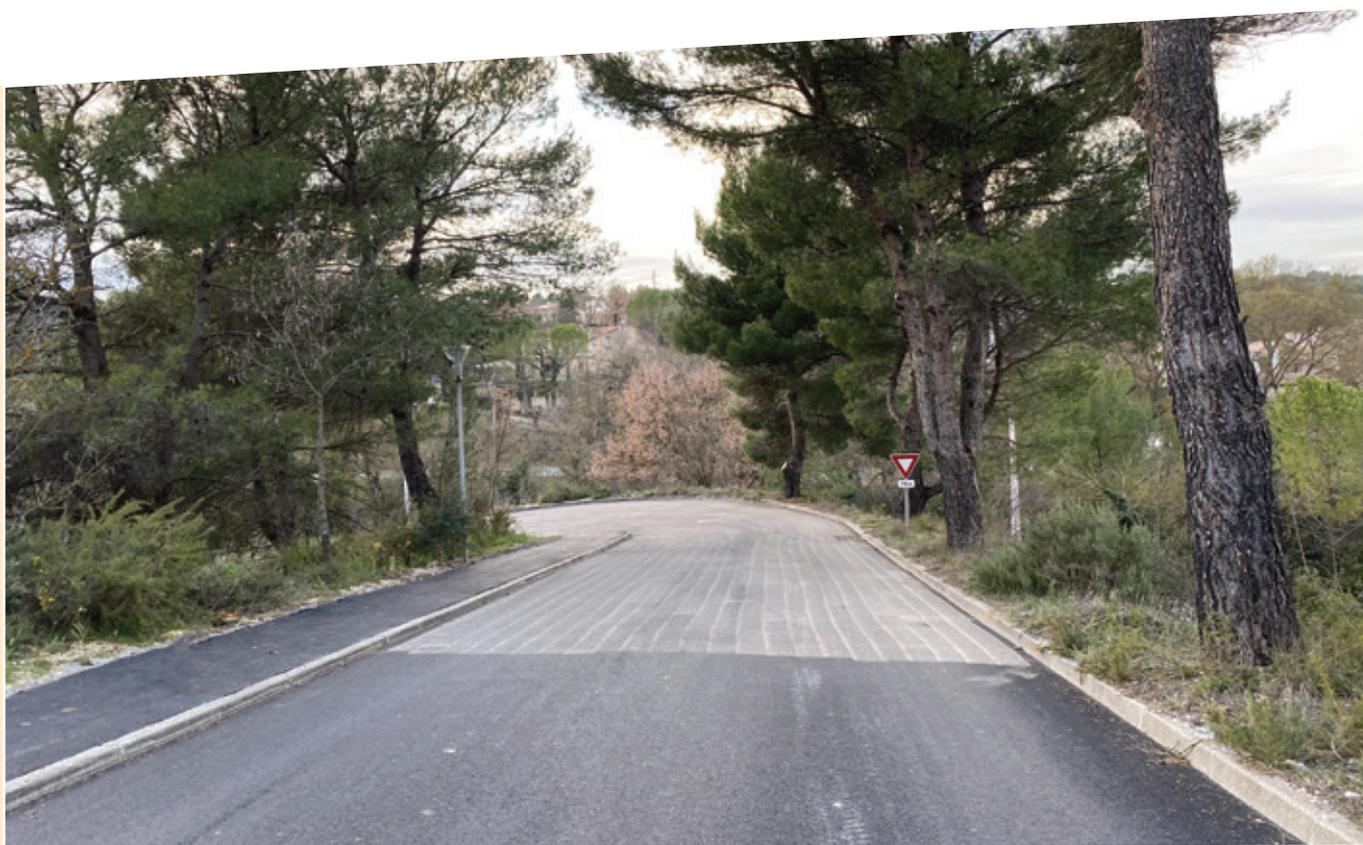
Nous vous avons annoncé en novembre que Fuveau avait choisi d'intégrer la **Régie des Eaux du Pays d'Aix** pour lui confier la gestion de l'assainissement (auparavant confiée à la Société des Eaux de Marseille).

En janvier 2020, les nouveaux tarifs ont été votés. Avant le 1^{er} novembre 2019, pour les abonnés à l'assainissement, le tarif était de **2,06€ TTC/m³** assaini. En passant par la Régie des Eaux du Pays d'Aix, **ce tarif diminue de 0,91€/m³**.

Les abonnés à l'assainissement verront donc le nouveau tarif de **1,15€/m³** sur leur facture d'avril 2020, qui prendra en compte le relevé des consommations depuis novembre 2019.

Voici les numéros utiles :

- Coordination Astreinte : 07.64.19.74.64
- Agence de Gardanne : 04.42.51.79.75
- Siège, avenue de Pérouse, Aix-en-Provence : 04.13.57.39.00



Requalification des rues du lotissement La Roucaoudo et rue des Fabres

Les rues du lotissement la Roucaoudo et la rue des Fabres ont été requalifiées. Concernant la Roucaoudo, l'ensemble de la bande de roulement ainsi que certains trottoirs ont été repris. A l'écoute des riverains et pour des raisons de sécurité, un « grenailage » (projection de micro-billes sur la surface pour en modifier la structure) des virages a été rajouté. Les escaliers ont également été repris pour permettre un accès plus sécurisé et plus direct pour les habitants.

La rue des Fabres a, quant à elle, eu sa bande de roulement intégralement refaite.



Hommage à Noël Régnier et inauguration des tribunes du Stade

Les élus étaient présents en ce samedi 25 janvier. Mme le Maire et Béatrice Bonfillon, Adjointe déléguée au Sport ont rendu un dernier hommage à Noël Régnier (ancien Président du Club de Foot, décédé en juin dernier) en présence de son épouse, « Gigi » Régnier. Une plaque commémorative a été apposée sur la salle du club, qui se nomme désormais « Salle Noël Régnier ».

Les tribunes du Stade ont également été inaugurées. Ce projet de 60 000€ avait été pensé en collaboration entre Noël Régnier et la Municipalité.

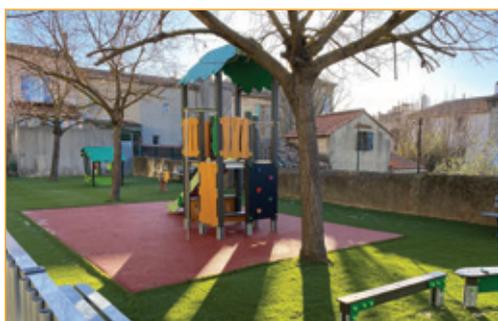




Inauguration des courts couverts du tennis club de Fuveau

Le samedi 7 janvier, Mme le Maire et Béatrice Bonfillon -Chiavassa, Adjointe déléguée au Sport, accompagnées de « Gigi » Régnier, Présidente du Tennis Club de Fuveau, et d'Hervé Deret, ancien président, ont inauguré les nouveaux courts de tennis couverts se trouvant derrière le complexe St François. Un projet de 1 200 000€ financé à 55% par le Département, 25% par la Métropole, 20% par la Commune et auquel la Fédération Française de Tennis a participé en donnant 75 000 €. Ce nouvel espace sportif est composé de 2 courts de tennis couverts ainsi que d'un padel attenant (court plus petit, encadré de murs et de grillages).

De nombreuses personnes étaient présentes pour cette inauguration, notamment Jean-Claude Bousteau, Président de la Ligue de Tennis de Provence et Arnaud Clément, joueur professionnel qui fût un temps capitaine de l'équipe de France de Coupe Davis.



L'aire de jeu du cœur du village rénovée

Cette aire de jeu, créée en 2003, située entre la Poste et l'école du 14 juillet est très fréquentée, notamment par les assistantes maternelles. Les sols souples, les jeux ainsi que le mobilier ont été entièrement repris.

Les voies douces et pistes cyclables sur la RD46

Les travaux se sont achevés tout début février avec la pose de l'éclairage public et des glissières de sécurité en béton (imposées par le Conseil Départemental). Ce cheminement doux (piétons, vélos) permettra un accès beaucoup plus sécurisé vers le centre commercial de l'Europe dans la continuité des cheminements créés depuis le rondpoint du Général de Gaulle. La suite de ce cheminement en direction du hameau Brogilum devrait débuter durant le second semestre 2020.



Les toilettes publiques du jeu de boules de la gare routière

Longtemps attendues et souhaitées par les boulistes, les toilettes publiques, dont l'aspect est un clin d'œil à la gare de l'époque située sur ce site, sont aujourd'hui opérationnelles à la grande satisfaction des joueurs de boules. Ces toilettes publiques sont ouvertes à tous et gratuites.



Des victoires en série pour les membres de la Boule Barquaise de la Barque

Le 26 janvier, pour la 1^{ère} fois, 2 équipes de l'association la Boule Barquaise de La Barque ont participé au tournoi national, qui s'est déroulé à Martigue.

Dans la catégorie des « Minimes » (10-12 ans), ce sont Messieurs Kapfer, Ajello et Trinci qui se sont battus pour la 1^{ère} place contre une vingtaine d'autres équipes. Pour les « Cadets » (13-15 ans), représentés par Messieurs Renzi, Barges et Tremblay, la victoire s'est faite contre Tourves (en quart de finale) et Senas (en demi-finale).

Bravo à ces jeunes et à leurs coachs et bon courage pour la prochaine compétition : l'Inter jeunes d'Annecy qui aura lieu fin février !

Un fuvelain aux Jeux Paralympiques de Beijing (Pékin) en 2022 ?

Laurent Vaglica, fuvelain, n'a pas une histoire classique. Depuis ses 6 ans, il est passionné par la gymnastique et dès l'école primaire, réalise des entraînements à l'ASPTT Fédération Omnisports d'Aix.

Il gagne plusieurs médailles d'or lors de championnats de France et participe également à un regroupement européen : l'Eurogym. Il est également très performant en snowboard. Malheureusement, en mai 2015, à 22 ans, il a un grave accident de moto et subit une amputation du pied gauche. Il doit donc renoncer à sa carrière professionnelle (officier préparateur physique dans l'armée de l'air) et à sa passion, la gymnastique de haut niveau.

Après 4 ans de complications médicales, il souhaite retrouver le chemin de la compétition sportive. Il s'inscrit à un programme de détection d'anciens sportifs de haut niveau handicapés qui lui permet d'être mis en relation avec le Directeur des Sports d'Hiver, Christian Fémy. Celui-ci lui propose de participer à une compétition européenne de snowboard le 12 novembre 2019 aux Pays-Bas qui l'amena le 14 novembre 2019 à concourir pour la Coupe du Monde où il termina 18^e (avec seulement une semaine d'entraînement depuis son accident).

Christian Fémy et Yannis Dole, son entraîneur souhaitent qu'il intègre un collectif d'entraînement qui lui permettra peut-être d'être sélectionné pour les Jeux Paralympiques de Beijing 2022 !

Nous allons suivre avec impatience la suite de ses aventures !



Naissances

08/11/2019	GAUTIER Léana Hélène Antoinette
08/11/2019	HOERT Alycia Marlène Juliette
09/11/2019	GARCIA Flora Joëlle Marie-Françoise
15/11/2019	KABBAJ Adam Kinane
15/11/2019	PREZIOSI Lesia Hélène Amandine
16/11/2019	BONDIVENA Louison
16/11/2019	MARTIAL Dino
16/11/2019	STEFANINI Nils Damian
18/11/2019	PORTHUN Alexandre Volker Jean
26/11/2019	RISSO CLERICI Valentin Georges
27/11/2019	JONGBLOED Elena Stella Ophélie
02/12/2019	BOUTKHIDOST Diane Nouria Jasmine
07/12/2019	TODISCO Romy Nina
10/12/2019	VIVIANI Alice Julie Bertille
15/12/2019	BLOT-CHABAUD Alessio
18/12/2019	SUANEZ Victoria Rachèle
19/12/2019	LLINARES Nathan Alfred Philippe
28/12/2019	ZAYER Ayden Aron
30/12/2019	BACHAN Diane
03/01/2020	BEAUSSANT Agathe Clara Elisabeth
05/01/2020	ROUILLÉ FALCO Mathis
07/01/2020	CAPEZZA Bérénice Rose
14/01/2020	LAGAIZE Nathanaël Adonis Richard
16/01/2020	SCHMIDLET Léon Dieter Jean-François
17/01/2020	BAUDOIN Florian Giovanni
17/01/2020	TRINCI Giovanni Paul
22/01/2020	LEROY Llian Jean-Paul Houssine
23/01/2020	GIRAUD-HERAUD Agnès Sophie Marie
25/01/2020	HENRY Théo Sandro
25/01/2020	PÉTAT Maylone Aaron Noah
29/01/2020	TAMBURINI Giulian Sébastien Antoine
01/02/2020	ROULOIS Alice Annabella

Décès

11/11/2019	IMBERT Jacques
18/11/2019	BIANCO Jeanne ép. CIOFFI
22/11/2019	PERRET Albertine ép. RODRIGUEZ
29/11/2019	ALVES DA SILVA Antonio
04/12/2019	GONÇALVES José
05/12/2019	ESTEBAN Reine
13/12/2019	BLANC Simone
20/12/2019	DIGNE Maurice
22/12/2019	BROUART Stéphanie ép. DESSEAUX
03/01/2020	PAUZIN Rolland
04/01/2020	VIALATTE Rémi
11/01/2020	TIMONEDA Gabriel
15/01/2020	GOMEZ Maria ép. SABOUI
18/01/2020	BONNET Pierre
21/01/2020	RIAN Marie ép. HUBLET
25/01/2020	DEJOYE Solange ép. TOGNARELLI
02/02/2020	ROUSSE Marie ép. CHAOL
02/02/2020	FRÉGIER Mireille ép. DEMONTES
05/02/2020	GLEYSE Marcel

**Nous présentons nos condoléances
aux familles éprouvées**



Mariage

06/07/2019	DEFOUG Olivier et DUQUESNOY Sandra	07/12/2019	TRINCI Christophe et BORELLY Laurence
20/07/2019	ROMESTAN André et GHIRARDI Géraldine	21/12/2019	BLASI Christopher et RICHOL Mélissa
30/11/2019	MINUTIELLO Cédric et BELHAOUARI Morgane	18/01/2020	IVALDI Romain et CAPDEVIOILLE Léa
07/12/2019	BOUTIQUE Yves et PECOL Claudine		

Tous nos vœux de bonheur aux nouveaux mariés

Tribune

Faisons avancer Fuveau

Pendant toute la mandature, nous nous sommes engagés, toujours dans l'intérêt des Fuvélains.

Pourtant, cette place d'élu de la minorité n'est pas toujours simple à tenir, car difficile d'accéder à l'ensemble des informations fiables, et donc difficile d'analyser de manière objective les dossiers, de proposer des axes d'améliorations adaptés.

Ces 6 ans nous ont permis d'avoir une meilleure connaissance des enjeux de Fuveau (démographiques, en termes d'urbanisme et de transports, les besoins d'équipements publics, prise en compte des quartiers éloignés du centre-ville).

Nous aimons notre commune et c'est pourquoi nous nous sommes investis en tant qu'élus. Cette expérience n'a fait qu'accroître notre amour pour Fuveau et notre volonté de la faire avancer.

Fuveau a besoin de cette volonté mais aussi de toutes les compétences, talents et personnes d'expérience que nous avons rencontrés pour faire avancer Fuveau.

JF DUBUS - Agnès PELLENZ - Marc LEVY - Benoit JACQUIER

Hervé Poussel, élu, est candidat sur la liste **FUVEAU : VERTE ET SOLIDAIRE**
Une alternative ambitieuse à la hauteur des urgences climatiques et sociales

ÉCOLOGIE : Faisons de Fuveau une ville exemplaire - L'écologie sera la clé de l'action municipale. Visons l'autonomie alimentaire et énergétique, le 100% bio local dans nos cantines, préservons nos terres agricoles, urbanisons et déplaçons nous autrement.

JUSTICE SOCIALE : Ouvrons à tous les Fuvélains, la possibilité de se loger, se déplacer, d'accéder à la culture, à l'éducation, au sport et loisirs.

DÉMOCRATIE : les citoyens se sentent écartés des décisions politiques. Innovons pour que pendant le mandat, tous les projets et décisions soient placés sous contrôle des Fuvélains.

QUI SOMMES NOUS : DES CITOYENS, COMME VOUS, venant du milieu associatif, politique (EELV, FI, PCF). Nos valeurs nous rassemblent et nous les ferons vivre au sein de la commune.

Fuveau : Verte et Solidaire <https://www.facebook.com/pg/fuveauvertesolidaire/>

agenda des manifestations



MARS 2020

15 MARS

Elections municipales - 1^{er} tour, de 8h à 18h

22 MARS

Elections municipales - 2^{ème} tour, de 8h à 18h

26 MARS

Spectacle de danse « Dis à quoi tu danses ? »

À 19h - Salle de la Galerie

Réservation au Pôle Culturel

04.42.65.65.81 - resafuveau@gmail.com

28 MARS (REPORT POSSIBLE AU 4 AVRIL)

Carnaval

Thème : La musique dans la peau

A partir de 13h30 - Maison pour Tous

AVRIL 2020

3 AVRIL

Concert « Soplo de vida »

A 19h - Salle de la Galerie

Réservation indispensable

04 42 65 65 81 - resafuveau@gmail.com

26 AVRIL

Commémoration des déportés

A 11h30 - Monument aux morts

MAI 2020

8 MAI

Commémoration de la victoire du 8 mai 1945

A 10h15 - Stèle de l'aviateur canadien

10^{ème} Foire Chèvre et Miel

De 9h30 à 18h - Cours Leydet

Organisée par l'Office de Tourisme

Théâtre pour enfants « Safleurlipopette »

A 16h - Salle de la Galerie

Réservation indispensable à partir du 27/04/20 auprès de l'Office de Tourisme 04.42.50.49.77

MAI 2020

16 MAI

« Biodiversité, mon amour... »

A 11h - Conférence sur la végétalisation - Bibliothèque

A 12h - Pique-nique collaboratif - Jardins partagés

Après-midi - Ateliers sur les pollinisateurs et balades botaniques

Réservation indispensable Bibliothèque 04.42.65.65.24

bibliotheque@mairie-fuveau.com

28 MAI AU 18 JUIN

Exposition « Vol 707 » Chez les commerçants

Vernissage le 18 mai à 19h - Cours Leydet

JUIN 2020

5 AU 6 JUIN

Grande fête de l'école de musique

Salle de la Galerie et Stade Georges Martin

18 JUIN

Cérémonie d'appel du 18 juin

A 18h - Place du Général de Gaulle

19 ET 20 JUIN

Jazz, Classique et Rock à 30 gouttes

Stade Georges Martin

Organisé par l'Association Défis

20 JUIN

Fête de la Sainte Rosalie

à partir de 18h - Square Daniel Vasseur la Barque

Organisée par l'Association Vivre Ensemble à la Barque

21 JUIN

Fête de la Musique

En soirée - Cours Leydet et La Barque

24 JUIN

Feu de la St Jean

En soirée - Place Verminck

Organisé par le Comité St Jean / St Eloi



Fuveau Aujourd'hui

Journal d'informations de la Commune de Fuveau

Tirage : 4 600 exemplaires

Direction de la publication : Hélène Roubaud-Lhen

Comité de rédaction : France Lefort

Photos : Mairie de Fuveau, Marielle Veillet, JPS Photographie

Conception et réalisation : © IPB 04 98 00 12 52